

Antiques prémisses / Michel Ballard. — Extrait de : Revue des lettres et de traduction. — N° 2 (1996), pp. 11-27.

I. Traducteurs. II. Langage et langues. III. Traduction automatique.

PER L1037 / FL70587P

# ANTIQUES PREMISSES

*Michel BALLARD*  
*Université d'Artois*

## INTRODUCTION

La masse des textes à traduire et la foi que l'on mettait dans les capacités des premiers ordinateurs ont provoqué, après la seconde guerre mondiale, les premières expériences en traduction automatique. Les difficultés rencontrées ont été l'occasion de (re)découvrir, pour certains, la complexité de l'opération de traduction.

Le développement des recherches en traduction automatique était lié à celui des sciences formelles et en particulier celui des systèmes d'analyse linguistique. Du côté de la didactique, cet espoir d'arriver à formaliser l'opération de traduction, mais cette fois pour en faciliter l'enseignement, se concrétisait avec la publication en 1958 de *La Stylistique comparée du français et de l'anglais* de Vinay et Darbelnet que Mounin saluait en ces termes : « [...] cet ouvrage est sans doute le premier traité de traduction . [...] Il propose 'l'inscription normale de la traduction dans le cadre de la linguistique' (p. 23)»<sup>1</sup>

Quelques années plus tard, dans sa thèse, Mounin pose franchement l'inexistence antérieure d'une recherche scientifique sur la traduction :

---

(1) Georges MOUNIN, *Linguistique et traduction*, Bruxelles Dessart et Mardaga, p. 227.

Le compte rendu de l'ouvrage de Vinay et Darbelnet est paru pour la première fois dans le *Bulletin de la Société de Linguistique*, t. 55, 1960 (fascicule 2), pp 46-50. Le texte auquel nous nous référons ici est le recueil d'articles et de comptes rendus édité en 1976 par Georges Mounin lui-même chez Dessart et Mardaga..

[...] jusqu'à ces dernières années quiconque entreprenait d'étudier les problèmes posés par *l'opération traduisante* dans leur ensemble s'apercevait d'un fait assez surprenant : considérée comme un ordre de phénomènes particuliers, comme un domaine de recherches ayant un objet sui generis, la traduction restait un secteur inexploré, voire ignoré.

MOUNIN, 1963, 10.

et il ne manque pas de souligner le caractère empirique des écrits passés:

Les noms de Cicéron, d'Horace, de saint Jérôme, de Dante, d'Erasmus, d'Etienne Dolet, de Joachim du Bellay, d'Amyot, de Luther, de la Motte-Houdar, [etc.] ébauchent à peine la bibliographie des écrivains qui presque toujours à propos d'autre chose, ont donné leur opinion sur la traduction. Mais dans les cas les meilleurs ils proposent ou codifient des impressions générales, des intuitions personnelles, des inventaires d'expériences, et des recettes artisanales. En rassemblant, chacun selon son gré, toute cette matière, on obtient, un empirisme de la traduction, jamais négligeable, certes, mais un empirisme.

MOUNIN, 1963, 12.

Assertion quelque peu étrange, on en conviendra, sous la plume d'un auteur qui, quelques années auparavant, en 1955, dans *Les Belles Infidèles*, avait utilisé les mêmes auteurs pour étayer une thèse concernant la possibilité de traduire et les différentes façons de traduire.

Ce souci de se détacher du passé est à contraster avec les travaux ultérieurs d'un George Steiner et d'un Louis Kelly. C'est en fait dans les années soixante dix que l'on voit réapparaître une certaine prise en compte du passé : dans *Après Babel* (1975) et surtout, de manière plus scientifique et convaincante dans *The True Interpreter* (1979). Mais il faut attendre Antoine Berman pour entendre formuler une démarche d'exploration et de réappropriation du passé par la traductologie :

La constitution d'une histoire de la traduction est la première tâche d'une théorie moderne de la traduction. A toute modernité appartient, non pas un regard passéiste, mais un mouvement de rétrospective qui est une saisie de soi.

BERMAN, 1984, 12.

C'est une démarche que nous nous proposons d'appliquer ici à l'Antiquité, dans une sorte de quête des origines : qu'est-ce qui caractérise la traduction à cette époque ? Quels sont les présupposés théoriques qui sous-tendent les pratiques ? De quelle manière s'expriment-ils et en quoi préfigurent-ils des formes plus modernes de théorisation.

Telle que nous la percevons aujourd'hui, la traduction dans l'Antiquité semble pouvoir s'organiser en deux périodes : l'une, pré-romaine, constituée par une poussière de pratiques, signifiantes pour certaines, mais ne donnant pas lieu à des théorisations, plutôt des mythes et des symboles (que nous, modernes, avons tendance à interpréter) ; l'autre, romaine, caractérisée par un développement remarquable de l'activité en ce domaine et assortie des prémisses d'une théorisation sérieuse.

## **1 - LA PERIODE PRE-ROMAINE.**

Nous y avons observé la traduction dans trois civilisations : l'Égypte, la Grèce et la Mésopotamie. On y trouve à la fois des traits historiques (au sens où ils sont caractéristiques d'une époque) et d'autres plus universels, qui sont de l'ordre des constantes, des mécanismes de l'histoire de la traduction, et même de sa nature.

La Grèce, qui, dans notre conscience culturelle moderne, a si longtemps été présentée comme un modèle, un « miracle », ne brille pas par l'activité de traduction. Le refus de traduire, ou de reconnaître

la traduction, s'accompagne d'un mépris orgueilleux vis-à-vis des autres peuples, considérés comme « barbares ». La Grèce représente le degré zéro de la traduction dans l'Antiquité ; le narcissisme intellectuel.

La position périphérique d'un Grec d'Asie Mineure, comme Hérodote le rend sans aucun doute plus ouvert au monde extérieur et prêt à reconnaître (et même à souligner) les emprunts de la civilisation grecque à l'Égypte et même aux barbares :

Presque tous les personnages divins sont venus en Grèce de l'Égypte. Qu'ils viennent de chez les barbares, mes enquêtes me le font constater ; et je pense que c'est surtout d'Égypte.

HERODOTE, 1936, 49-50.

Il faut ajouter à cela que certains de ces récits sont présentés comme des traductions, puisqu'il rapporte en grec ce qu'on lui a raconté en égyptien :

Jusqu'ici, ce que je disais est tiré de ce que j'ai vu, des réflexions que j'ai faites, des informations que j'ai prises ; à partir de maintenant, je vais dire ce que les Égyptiens racontent, comme je l'ai entendu ; [...].

HERODOTE, 1936, 98

Les grecs qui pourtant prônaient la mesure, furent eux-mêmes aveugles aux conséquences de leur attitude linguistique extrême. Leur absence de curiosité vis-à-vis des autres langues les a privés d'éléments de comparaison pour la constitution d'une science linguistique sérieuse dont pourtant ils avaient été les initiateurs.

L'Égypte, tout aussi orgueilleuse vis-à-vis des « barbares » qui l'entouraient n'a pas laissé de nombreux témoignages sur la traduction ; rien, en tout cas, qui ait eu des retombées théoriques. Ce qui est frappant par contre dans cette civilisation, c'est la place faite aux interprètes dont Hérodote nous dit qu'ils constituaient une des sept classes de citoyens. Leur indéniable statut social est attesté par les

célèbres tombes des Princes d'Eléphantine qui révèlent que leurs occupants étaient tout autant des diplomates que des interprètes<sup>2</sup>

C'est en Mésopotamie que commence véritablement l'histoire de la traduction : dans un royaume bilingue, celui de Sumer et Akkad. Les Sumériens avaient inventé l'écriture cunéiforme et les premiers glossaires par champs sémantiques. Lorsqu'entre 1350 et 2300 avant J.C, Sargon l'Ancien regroupe les villes du nord de la Mésopotamie pour créer le royaume d'Akkad, l'expansion vers le sud, qui va progressivement phagocyter les petits états sumériens, ne va pas entraîner la disparition de leur langue, celle-ci demeure langue de culture à la manière du latin au Moyen Age, et l'on voit alors paraître les premiers outils de la traduction que sont les dictionnaires bilingues :

On trouve [...] des glossaires bilingues (sumérien-akkadien). Certains donnent l'idéogramme sumérien, sa transcription phonétique en akkadien, sa traduction akkadienne. Parfois même, outre cette traduction, figure une explication par un synonyme ou une définition.

MOUNIN, 1974,54.

C'est un acte d'admiration et d'estime qui préside ici à la traduction et au développement d'une lexicographie originale.

Mais ce qui est peut-être le plus significatif de la Mésopotamie, c'est la traduction et la réécriture étalées sur plusieurs siècles de mythes élaborés en poèmes. L'épopée de *Gilgamesh* a une base historique certaine : il y eut un prince de ce nom à Uruk. Les assyriologues ont retrouvé les traces des premiers poèmes sumériens composés à la gloire de ce souverain à la fin du III<sup>e</sup> millénaire. Dans le premier tiers du II<sup>e</sup> millénaire, alors que l'akkadien a supplanté définitivement le sumérien, on voit apparaître une version plus longue,

---

(2) Alan Gardiner, *Egypt of the Pharaohs. An Introduction*, Oxford, Clarendon, Press, 1961, pp. 58-59 et 99-101.

plus élaborée, du poème dans cette langue. La traduction diachronique commence ici à assumer un rôle créateur que l'on ne cessera de retrouver tout au cours de l'histoire. Outre cette traduction interne, au sein de la civilisation suméro-akkadienne, le poème fut largement diffusé à l'époque puisqu'on en retrouve des traces en Hourrite et en Hittite.<sup>3</sup>

La différence entre l'Égypte ancienne et l'Égypte Ptolémaïque est très grande en ce qui concerne la traduction et la curiosité envers les autres peuples. Le grec, déjà largement répandu comme langue de culture et de communication, est, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, la langue des vainqueurs. Mais le premier des Ptolémées est un Grec qui a voyagé avec Alexandre et qui a développé en contrepartie du désir de conquérir, celui d'apprendre et de découvrir :

Chargé de la bibliothèque du Roi, Démétrios de Phalère reçut des sommes importantes pour réunir, au complet si possible, tous les ouvrages parus dans le monde entier. En procédant à des achats et à des transcriptions, il réussit à mener à bien, autant qu'il dépendait de lui, le projet du roi.

ARISTEE, 1962, 105.

Politique analogue à celle d'Assourbnipal au VII<sup>e</sup> siècle, mais plus ambitieuse encore. A cette attitude d'ouverture culturelle se trouve associée la traduction sous des formes diverses. L'histoire d'Égypte que Ptolémée Sôter commanda au prêtre Manéthon fut en partie une traduction de textes égyptiens en grec, elle fut malheureusement perdue dans l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie en 47 avant J.C.

La traduction la plus marquante réalisée sous l'égide de cette dynastie de mécènes fut sans aucun doute celle de la *Septante*; elle cristallise à la fois les conditions d'éclosion d'une traduction: le donneur d'ordre curieux de connaître, et la première formulation

---

(3) Samuel Moah Kramer, *L'histoire commence à Sumer*, Paris, Flammarion, 1994, p.264

explicite de la crainte de déformer le texte.

Lorsque Ptolémée II Philadelphie (285 - 247 avant J.C.) commande une traduction de la *Thora* en grec, il poursuit la politique culturelle de son père et annonce l'attitude des Princes commanditaires, soucieux de l'éducation et du bien de leurs sujets (que l'on songe à l'action ultérieure de rois comme Alfred en Angleterre et Charles V en France). La traduction a ici d'abord sa fonction pratique : faciliter l'accès des Juifs d'Alexandrie, qui parlent le grec, à un texte fondamental pour eux. La *Septante* est tout autant le fruit de la Diaspora que de la curiosité et la bienveillance d'un souverain.

Mais ce qui pose la *Septante* comme texte primordial, c'est qu'elle porte sur un texte, fondateur, véhiculant une certaine conception du langage et des origines. En tant que texte sacré, expression du «verbe», la *Torah* comporte comme un interdit, ou en tout cas une méfiance à l'égard de la traduction, qui va marquer toute l'histoire de cette activité, au-delà des textes sacrés. La légende qui est née autour de la traduction de ce texte et qui a été véhiculée par la lettre d'Aristée et les commentaires d'un Philon, exprime en fait sous forme mythique une théorie de la traduction dont l'idéal est l'identité. Le voici, formulé dans le très beau texte de Philon : [On parle des traducteurs installés sur l'île de Pharos]

Etablis à l'écart, sans autres témoins que les éléments naturels, terre, eau, air, ciel, sur l'origine desquels ils avaient à formuler leur premier message divin - puisque aussi bien la Loi commence par la Création - comme sous l'influence d'une inspiration divine ils prononçaient non qui ceci, qui cela, mais tous les mêmes noms et les mêmes verbes, comme si en chacun d'eux se fit entendre intérieurement la voix d'un invisible souffleur.

PHILON in ARISTEE, 1962, 75 - 80

La traduction n'arrive à échapper à la malédiction de Babel que si elle est inspirée, c'est le Créateur qui à nouveau s'exprime dans l'autre langue. On notera que la qualité de la traduction n'est pas tant mesurée



ici par rapport à l'original que par la similitude des textes produits, parce que l'on a pris conscience de l'élément humain que constitue « la subjectivité » en traduction. Ce sont d'autres commentaires qui ont établi la nécessité d'une traduction littérale afin de ne pas déformer le message divin.

## 2 - ROME

C'est à Rome que la traduction devient une activité à part entière et donne lieu à réflexion. De façon naturelle on est amené à distinguer entre la Rome chrétienne et la Rome païenne.

Par certains côtés, la traduction à Rome prend d'abord l'allure d'une relation analogue à celle qui existe entre Akkad et Sumer : les vainqueurs se tournent vers les vaincus pour importer un modèle culturel. L'attitude d'admiration envers la culture grecque déclenche au III<sup>e</sup> siècle avant J.C. une série de traductions - créations dans le domaine du théâtre. (Quintus Ennius, Cneius Naevius, puis plus tard, Plaute et Térence). C'est un phénomène analogue à celui que l'on retrouvera en France à l'époque classique où l'on est à la recherche d'origines prestigieuses. La traduction prend alors l'une des formes qu'elle ne cessera d'assumer ensuite à savoir celle d'une activité d'imitation et de manipulation des textes. En retour, les siècles suivants y verront la preuve d'un manque de créativité chez les Romains, cette qualité étant réservée aux grecs. D'où les conseils d'un Du Bellay à la Renaissance, qui dans sa *Défense et Illustration* dénigre la traduction et exalte la création d'œuvres originales en français.

C'est dans le cadre de cette activité d'imitation que va naître ce que l'on considère comme le premier texte théorique sur la traduction. C'est après avoir traduit les discours d'Eschine et de Démosthène que Cicéron écrit dans *Du meilleur genre d'orateur*:

[...] Ce que nous cherchons, ce n'est pas l'éloquence attique, mais l'éloquence parfaite. Or entre les orateurs grecs, les plus remarquables ont été ceux qui ont vécu à Athènes ; parmi ceux-ci, l'on ne conteste pas à Démosthène le premier rang ; donc imiter Démosthène, c'est, on le comprend, posséder à la fois l'éloquence attique et l'éloquence parfaite ; par suite, puisque les Attiques sont proposés à notre imitation, être éloquent, c'est posséder l'éloquence attique.

Mais, comme on commettait une forte erreur sur ce qu'était le véritable genre attique, j'ai cru devoir entreprendre un travail utile à ceux qui aiment ces études, mais qui, à moi personnellement, n'est pas nécessaire. J'ai mis en latin les deux plus célèbres discours des deux Attiques les plus éloquents, Eschine et Démosthène, discours dont l'un répond à l'autre ; je les ai mis en latin, non pas en traducteur mais en orateur ; les pensées restent les mêmes, ainsi que leur tour et comme leurs figures ; les mots sont conformes à l'usage de notre langue. Je n'ai pas cru nécessaire de rendre mot pour mot ; c'est le ton et la valeur des expressions dans leur ensemble que j'ai gardés. J'ai cru qu'il ne fallait payer le lecteur non pas en comptant pièce par pièce, mais pour ainsi dire en pesant la somme en bloc.

CICERON, 1921, 111.

Cette déclaration sera reprise au cours des siècles suivants, dans le domaine de la traduction profane, comme une excuse ou une justification pour ne pas traduire de manière littérale ou pour traduire de manière libre (ce qui n'est, d'ailleurs, pas la même chose).

Cette déclaration ne constitue pas une théorie, bien entendu, c'est davantage dans ses implicites qu'elle contient une ébauche, en tout cas une prise de conscience. Et celle-ci passe par une image négative du travail accompli au regard de mythe de l'identité par rapport à l'original. Le traducteur serait celui qui accomplit une reproduction identique à l'original, Cicéron se situe hors de ce cercle, comme plus tard d'Ablancourt en France. Tout en étant un début de conscience de soi, qui cherche à s'affirmer en défendant la qualité du travail

accompli malgré sa différence, l'argumentation de Cicéron révèle une assez mauvaise perception des problèmes linguistiques : elle prétend copier un style en prenant ses distances avec le texte. En revanche nous avons là, fort bien esquissée une théorie de la réception axée sur le public et prenant en compte le type de texte abordé.

Un grand pas sera accompli à la fois dans le domaine de la pratique et celui de la réflexion avec la traduction des textes sacrés et en particulier le travail de saint-Jérôme. Quatre siècles le séparent de Cicéron, le contexte n'est plus le même, l'empire romain est largement sur le déclin et le christianisme triomphant est en train de générer une nouvelle culture. Ce qui va se produire dans le domaine de la traduction est à la fois le fruit des circonstances et de la démarche intellectuelle d'un individu.

Utilisée d'abord par la communauté juive d'Egypte, la *Septante* devint avec le *Nouveau Testament* l'un des textes essentiels des chrétiens. La notion d'original, et de fidélité à l'original, si l'on y réfléchit, est très étrangement brouillée dans les premiers temps d'une Église dont la religion repose en fait sur des traductions :

The first Christian translators were the four Evangelists who recorded in Greek what Christ and his disciples had said in Aramaic.

KELLY, 1979, 1.

Il est bon de se souvenir que la langue des premiers chrétiens qui arrivent à Rome est le grec, lequel par ailleurs demeure pour quelque temps encore la langue de culture. On estime généralement que c'est à la fin du II<sup>e</sup> siècle que la base populaire de l'Église d'Occident s'élargit, que se développe une littérature chrétienne en latin et corrélativement des traductions de la Bible.

Lorsqu'en 366, Damase est élu pape, il existe diverses traductions, plus ou moins complètes, qui ont été réalisées aussi bien en Afrique qu'en Europe occidentale, et que l'on désigne à l'aide de collectif *Vetus Latina*.. Lorsqu'en 384, Damase demande à Jérôme d'entreprendre une

révision du *Nouveau Testament*, il agit en tant que donneur d'ordre, responsable d'une communauté religieuse importante. Il exprime à la fois le souci d'harmoniser des textes parfois disparus et d'effectuer des vérifications par rapport aux originaux grecs.

La figure de Jérôme est centrale en cette affaire. Il n'en était pas à son coup d'essai puisqu'il avait déjà traduit (et adapté) la *Chronique* d'Eusèbe de Césarée lors de son séjour à Constantinople, ainsi que des *Homélie*s d'Origène. Mais ce qui est remarquable chez Jérôme et en fait à juste titre le patron des traducteurs, en Occident, c'est le caractère à la fois passionné, sérieux et réfléchi de son action de traducteur. Ce sont ces trois aspects qui font que l'histoire de la traduction franchit alors une étape.

La passion est là dans le désir de poursuivre sans relâche un travail commencé avec le *Nouveau Testament* et qui allait occuper vingt deux années de sa vie. Il a fallu de la passion pour apprendre l'hébreu, consulter les manuscrits, défendre ses positions.

Par formation et par tempérament, Jérôme est un humaniste avant la lettre. Il a le souci de retourner aux originaux, de comparer les textes. Il sera beaucoup aidé dans son entreprise par l'*Hexaples* d'Origène, qu'il consulte à la bibliothèque de Césarée. Cette édition de l'*Ancien Testament* lui permet de comparer dans six colonnes parallèles : le texte hébreu, une translittération en grec, la version grecques d'Aquila, la version grecque de Symmaque, la Septante et la révision de la Septante par Théodotion. On ne peut qu'évoquer le travail de documentation énorme qu'il ajoute à cette source fondamentale, son apprentissage de l'hébreu et son initiation à l'exégèse rabbinique.

L'exégèse est sans conteste, avec le travail de recherche historique, l'un des traits qui distinguent la démarche de Jérôme. Les Grecs avec leurs oracles d'abord, puis de façon plus élaborée avec un Aristote, avaient pressenti la nécessité d'interpréter les textes, mais jamais, et pour cause, la démarche n'avait été appliquée à la traduction. La correspondance de Jérôme avec Damase ponctue les premières étapes

de cette approche exégétique : « Dans les Ecritures, les mots ne sont pas simples, comme d'aucuns le pensent : très nombreux y sont les sens cachés. Autre est la signification de la lettre, autre celle du langage mystique»<sup>4</sup>. Cette importance du travail sur le sens, sans doute exacerbée ici par la nature sacrée du texte, allait être redécouverte par les pionniers de la traduction automatique :

Work in mechanical translation has come up against what we call the semantic barrier. Even when we have programs which can give grammatical analyses of the incoming sentences, we still cannot make adequate translations because of the large amount of remaining ambiguity. We have come face to face with the realization that we will only have adequate mechanical translations when the machine can 'understand' what it is translating and this will be a very difficult task indeed.

YNGVE, 1967, 500.

Elle sera intégrée en France dans les théorisations issues de l'E.S.I.T., où la déverbalisation coïncide avec l'acte de compréhension.<sup>5</sup>

Enfin, le dernier trait qui distingue éminemment Jérôme de ses prédécesseurs c'est sa capacité à se justifier. La traduction prête toujours à discussion parce que pour reprendre le célèbre argument posé par Mounin dans *Les belles infidèles* «elle n'est pas l'original»<sup>6</sup>. C'est ce qui amena Cicéron à écrire sur la traduction, c'est ce qui provoqua pour Jérôme la fameuse lettre à Pammaque, où à la différence de Cicéron d'ailleurs, il ne se réfugie pas derrière l'excuse de dire, avec coquetterie, qu'il n'aurait pas vraiment fait œuvre de traducteur. Jérôme pose clairement l'existence de deux manières de traduire et celles-ci sont clairement définies par rapport aux formes et par rapport au sens :

---

(4) Saint Jérôme, *Lettres*, T. III, Paris, Les Belles Lettres, 1953, p. 66.

(5) Voici en particulier les travaux de Danica Seleskovitch et Marianne Lederer.

(6) Georges Mounin, *Les Belles Infidèles*, (1955), Lille, P.U.L., 1994, p. 13.

Oui, quant à moi, non seulement je le confesse, mais je le professe sans gêne tout haut : quand je traduis les Grecs - sauf dans les Saintes Ecritures où l'ordre des mots est aussi un mystère - ce n'est pas un mot pour un mot, mais une idée pour une idée que j'exprime.

JEROME, 1953, 59

Il y a très nettement chez Jérôme la conscience de la nécessité de passer du mythe de l'identité formelle que l'on tente de préserver pour les textes sacrés à une conception de l'équivalence dans la différence : « Il est malaisé quant on suit les lignes tracées par une autre, de ne pas s'en écarter en quelque endroit ; [...] »<sup>7</sup>

Par ailleurs, la lettre de Jérôme fonde indéniablement une démarche traductologique: il situe sa manière et ses arguments par rapport à des prédécesseurs : Cicéron, Horace, Térence, Ménandre, et même Hilaire le confesseur, et surtout, il donne des exemples abondants et précis qui révèlent sa culture dans ce domaine, et constituent les premiers commentaires de traduction.

## CONCLUSION

Les premières traces de traductions sont relativement rares et éparées, il faut véritablement attendre l'époque romaine pour commencer à avoir l'impression d'une activité foisonnante et marquante, mais d'Akkad à Rome il y a continuité dans le rôle fécond que joue la traduction dans la transmission des cultures et leur transformation.

Dès l'Antiquité la traduction est un signe d'ouverture au monde extérieur. Nécessité dans le cas des échanges économiques ou

---

<sup>7</sup> Saint Jérôme *op. cit.*, p. 61.

diplomatiques, elle devient un acte de curiosité intellectuelle, un témoignage d'admiration et d'estime lorsqu'elle concerne les œuvres culturelles.

Le caractère primordial de l'association de l'écriture aux textes religieux auquel s'ajoute la conviction de l'origine divine du langage va nettement marquer la traduction dans ce domaine de sceau de l'infraction et de l'impossible identité. Esquissée avec Cicéron dans la perspective d'une pragmatique du langage, la conscience d'une nécessaire différence dans la reformulation se trouve affirmée avec plus de force et de netteté chez saint Jérôme. Ce Père de l'Eglise, humaniste avant la lettre, esquisse en fait une typologie des traductions et intègre, pour les textes non sacrés, le facteur esthétique comme paramètre de l'estimation d'une traduction :

Térence a traduit Méandre, Plaute et Cécilius les vieux comiques; s'attachent-ils aux mots, n'est-ce pas plutôt le charme et l'élégance de l'original que leurs traductions nous conservent? Ce qu'il vous plaît d'appeler l'exactitude de la traduction, les gens instruits l'appellent mauvais goût.

JEROME, 1953, 60

Douze siècles plus tard, dans l'avertissement de sa traduction de Tite-Live, Malherbe déclarait :

Pour ce qui est de l'histoire, je l'ai suivie exactement et ponctuellement ; mais je n'ai pas voulu faire les grotesques, qu'il est impossible d'éviter quand on se restreint dans la servitude de traduire de mot à mot. Je sais bien le goût du collège, mais je m'arrête à celui du Louvres.

MALHERBE, 1862, 464 -465

Il y a des échos troublants, la traduction, qui n'ose encore dire son nom chez Cicéron, prend conscience d'elle-même, s'affirme et entreprend de se définir par le biais de la justification chez saint Jérôme.

**BIBLIOGRAPHIE**

- ARISTEE, *Lettre d'Aristée à Philocrate*, introduction, texte critique, traduction et notes par André Pelletier. J., Paris, Editions du Cerf, 1962.
- BALLARD Michel, *La traduction: de l'anglais au français*, Paris, Nathan, 1987.
- BALLARD Michel, *Le commentaire de traduction anglaise*, Paris, Nathan (Collection '128'), 1992.
- BALLARD Michel, *De Cicéron à Benjamin. Traducteurs, traductions, réflexions*, 2ème édition revue et corrigée [1ère édition 1992], Lille, P.U.L., 1995.
- BALLARD Michel, 'Histoire et didactique de la traduction', à paraître dans T.T.R.
- BERMAN Antoine, *L'épreuve de l'étranger. Culture et traduction dans l'Allemagne romantique*, Paris, Gallimard (Collection 'Les essais' CCXXVI), 1984.
- CICERON, *Du meilleur genre d'orateurs*, texte établi et traduit par Henri Bornecque, Les Belles Lettres, 1921.
- DU BELLAY Joachim, « La Défense et Illustration de la Langue Française, 1549, in : « Les regrets » précédé de « Les Antiquités de Rome » et suivi de « La Défense et Illustration de la Langue Française », préface de J. Borel, édition établie par S. de Sacy, Paris, Gallimard, 1967.
- GARDINER Alan, *Egypt of the Pharaohs. An Introduction*, Oxford, Clarendon Press, 1961.
- HERODOTE, *Histoires - Livre II : Euterpe*, texte établi et traduit par



- Ph. E. Legrand, Paris, Société d'éditions « Les Belles Lettres », 1936.
- JEROME Saint, « L VII, Ad Pammachium de optimo genere interpretandi / L VII. A Pammachius sa meilleure méthode de traduction » [395/396] texte établi et traduit par Jérôme Labourt, Lettres, T. III, Paris, Les Belles Lettres, 1953, pp. 55 - 73.
  - KELLY Louis G., *The True Interpreter. A History of Translation Theory and Practice in the West*, Oxford, Blackwell, 1979.
  - KRAMER Samuel Noah, *L'histoire commence à Sumer*, préface de Jean Bottéro, traduction de Josette Hesse, Marcel Moussy, Paul Stephano, Nicole Tisserand, édition revue et augmentée, (1ère édition 1957), Paris, Flammarion ('Champ'), 1994.
  - MALHERBE, Françoise de, *Oeuvres complètes*, édition M.L. Lalanne, Paris, Hachette 1862, T. 1.
  - MOUNIN Georges, *Les Belles infidèles*, réédition (1ère édition 1955) avec une préface de Michel Ballard et Lieven D'hulst, bibliographie des travaux de Georges Mounin sur la traduction établie par Michel Ballard, Lille, P.U.L. (Collection : 'étude de la traduction'); 1994.
  - MOUNIN Georges, « Compte rendu de J.P.. Vinay et J. Darbelnet » 1960, dans *Linguistique et traduction*, Bruxelles, Dessart et Mardaga, 1976, pp. 227-234.
  - MOUNIN Georges, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, 1963.
  - MOUNIN Georges, *Histoire de la linguistique des origines au XXe siècle*, 3ème édition revue (1ère édition 1967), Paris, P.U.F., 1974.
  - SELESKOVITCH Danica et LEDERER Marianne, *Interpréter pour traduire*, Paris, Didier, 1964.

- STEINER George, *After Babel. Aspects of Language and Translation*, OXFORD, O.U.P., 1975.
- STEINER George, traduction française de Lucienne Lotringer, *Après Babel. Une poétique de dire et de la traduction*, Paris, Albin Michel, 1978.
- VINAY Jean Paul et DARBELNET Jean, *Stylistique comparée du français et de l'anglais, nouvelle édition revue et corrigée* (1ère édition 1958), Paris, Didier, 1966.